Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212901367-20260430-2026038-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOCUNOLÉ

Réf : 2026.038

Le 30 avril 2026 à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de LOCUNOLÉ, dûment convoqué le 17 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel DANIEL, Maire.

Présents : Jean-Michel DANIEL, Eric SALAÜN, Charlène LE LIBOUX, Ronan CORBIHAN, Marie LE THOËR, Bernard LAZ, Chritian COHU, Régine LE GARREC, Christophe ABERT, Véronique GOURIER, Ludivine TANGUY, Leeann RONDREUX, Corinne COLLET, Grégory LANGELLOTTI.

Absent et excusé : Abdel NJIKAM.

Secrétaire de séance : Leeann RONDREUX.

OBJET : CFU (Compte Financier Unique) 2025- Lotissement des Lilas

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le CFU est débattu, la présidence du conseil municipal est déléguée, le Maire devant sortir au moment du vote.

RESULTATS 2025 LOTISSEMENT DES LILAS AU 31/12/2025

Fonctionnement	
Dépenses	93 784,15 €
Recettes	93 784,15 €
total	0 €
Résultat reporté 2024	131 469,87 €
Résultat clôturé	**131 469,87 €**

Investissement	
Dépenses	0 €
Recettes	146 026,40 €
Total	146 026,40 €
Résultat négatif reporté 2024	156 101,60 €
Résultat clôturé	- **10 075,20 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le CFU du budget Lotissement des Lilas pour l'exercice 2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

Fait à Locunolé,
Le Maire,

MAIRIE DE LOCUNOLÉ (Finistère)